



Réception de Marc Wilmet

DISCOURS DE MARC WILMET
À LA SEANCE PUBLIQUE DU 14 MARS 1987

Monsieur,

Un linguiste que nous ne détestons ni l'un ni l'autre — Gustave Guillaume, vous l'auriez deviné — aimait à rappeler l'adage : « On devient cuisinier, on naît rôtiisseur. » Il ajoutait : « De même, me semble-t-il par expérience personnelle, on devient historien, on naît théoricien. »

J'aurai suivi la voie inverse, historien d'abord, théoricien ensuite, car vous m'avez éveillé tôt à l'histoire du français. C'était en 1958-1959. La rumeur de l'Exposition universelle s'apaisait au dehors. Sur les bancs de l'Université, étudiants de licence, nous écoutions, un peu inquiets, les leçons d'un jeune professeur (« jeune » ou plus exactement « nouveau » : notre âge ne montrait nulle pitié envers les quadragénaires) qui traitait avec rigueur des pronoms-adjectifs démonstratifs *ci* et *cist*.

Une réception à l'Académie offre l'occasion d'un bilan. Aujourd'hui, après vingt-neuf années, vous m'apparaissez nettement rajeuni. Quant à votre auditeur, frisant à son tour la cinquantaine, il émerge d'un livre dont l'ultime chapitre réenvisage... le démonstratif. La philologie, qu'on la nomme grammaire ou linguistique, a ainsi le privilège d'immobiliser le temps. Des maîtres aux disciples, le cercle se referme.

Je suis donc votre élève. Doublement même, puisque, selon la formule, il m'est arrivé de vous contredire. Vous passez l'éponge de la manière la plus

élégante en m'accueillant au sein de cette assemblée. Dans les deux sens moderne et médiéval du terme, merci.

À vos côtés, j'aperçois des aînés amicaux et plusieurs inspirateurs, directs ou indirects. Leur simple énumération tournerait au palmarès. Permettez-moi seulement de tirer hors de rang celui que je ne saurais en aucune circonstance appeler « confrère », mais « frère », mon « plus que frère » comme Villon disait son « plus que père », Raymond Trousson, fréquenté de longue date dans la camaraderie des amphithéâtres ou la promiscuité du tram 16, devisant à perdre haleine — Raymond, t'en souviens-tu ? — de Proust, de Hugo, de Brassens, d'esthétique, d'éthique, d'avenir et de mille choses quand, vers le printemps, les toilettes claires des jeunes filles nos condisciples faisaient rêver à d'autres académies...

Mes chers confrères,

Comment peut-on être Persan ou académicien ? Vous m'avez élu, je ne vais pas, saisi d'une modestie suspecte, mettre en doute la justesse de vos choix. Mes devanciers ont quelquefois invoqué la chance ou le hasard. Or, une observation scrupuleuse établit la préméditation. L'immortalité hélas métaphorique se conquiert par de menus travaux assortis d'une critique acidulée de l'Institution.

Fernand Desonay, installant Maurice Piron au fauteuil de Gustave Charlier, citait Anatole France : « Les vieillards tiennent beaucoup trop à leurs idées. C'est pourquoi les naturels des îles Fidji tuent leurs parents quand ils sont vieux. Ils facilitent ainsi l'évolution, tandis que nous en retardons la marche en faisant des académies. »

Personnellement, je vous dois un aveu, auquel la publicité de la présente séance conférera, espérons-le, valeur de réparation. J'ai souvent donné en exemple d'ambiguïté grammaticale, devant des auditoires variés, la fameuse épigramme : « Ils sont là quarante, qui ont de l'esprit comme quatre. »

L'impertinence a ses retours, l'Académie sa revanche. Les coupables reviennent un beau samedi rôder sur les lieux de leur crime, environnés de cordialité complice. Très sensible à l'honneur que vous me faites, je mesure *a contrario* la déception si vous ne vous étiez point résolus en ma faveur.

Mes chers confrères, Mesdames, Messieurs,

Maurice Piron à qui je succède fut à l'estime de ses biographes un « Liégeois pure laine », un « Wallon jusqu'à la moelle », un « grand Wallon », un « franc Wallon », un « fier Wallon ». Lui-même ne contestait pas plus le substantif qu'il ne lésinait sur les épithètes en se désignant « Wallon wallonnant de Wallonie ». Né à Liège le 23 mars 1914, étudiant, élève-assistant, professeur à l'Université de Liège, mort à Liège le 24 février 1986 — ce raccourci négligerait pourtant l'essentiel.

Aux antipodes du régionalisme frileux, la carrière de Maurice Piron exprime un étonnant dynamisme. Licencié en philologie romane, docteur en philosophie et lettres, il franchit, de 1938 à 1944, le *cursum* complet du Fonds national de la Recherche scientifique : aspirant, chargé de recherches et chercheur qualifié. On le trouve boursier du gouvernement français à Paris, auditeur à l'École pratique des hautes Études, suppléant à la Sorbonne. En 1946, il entre à l'Université de Gand, y enseignant la dialectologie wallonne, une performance hors de proportion en notre pays avec la distance kilométrique. Il passe encore deux ans à l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi avant de regagner la Belgique et, définitivement, Liège, où il occupe la chaire de philologie et de littérature françaises, non sans s'autoriser quelques escapades en France, en Afrique et quatre fois au Québec. Ce Wallon épris d'espace découvrait dans les *arpents de neige* du Nouveau Monde des traces familières.

Érudit, membre de nombreuses sociétés savantes, Maurice Piron s'est de surcroît affirmé homme d'action, administrateur du Conseil international de la Langue française, vice-président et président du Musée de la Vie wallonne, président de la Société de Langue et de Littérature wallonnes, fondateur à l'Université de Liège du Centre d'Études Georges Simenon et du Centre d'Études québécoises. Peu d'intellectuels ont réussi à un tel degré la navette de la spéculation à la pratique.

Voici l'œuvre devant nous, imposante. Une dizaine de volumes, plus de deux cents articles. Creusons cependant les chiffres. D'un ensemble polymorphe, les lignes de force se dégagent.

Première veine, la littérature dialectale. Une succession de monographies sur les Liégeois Henri Simon, Joseph Mignolet, Jules Claskin... ; élargissement de l'horizon au Nivellois Franz Dewandelaer, à la poétesse de Moustier-sur-Sambre

Gabrielle Bernard, au Borain Henry Raveline... Puis la synthèse : *Les lettres wallonnes contemporaines* (1944), préparant l'insertion dans un cadre géographique étendu : *Les littératures dialectales du domaine d'oïl* (1958). Nouvelle extension, diachronique : *Inventaire de la littérature wallonne des origines à la fin du XVII^e siècle* (1962). Glissement à l'illustration : *Poètes wallons d'aujourd'hui* (1961), 175 pages de textes présentés, traduits, et publiés en France grâce à Raymond Queneau. Pour chapeauter le tout, la monumentale *Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie : poètes et prosateurs* (1979, 661 pages).

Maurice Piron démontre que cette activité patoisante prend racine, non pas au Moyen Âge, mais à la charnière du XVI^e et du XVII^e siècle, à partir du moment où le français, promu langue de culture, investit les genres « nobles » et délaisse la frange commune de la grivoiserie, des railleries, de la satire à répercussion locale, des pasquilles, des plaintes ou des noëls. Son épanouissement wallon, wallo-lorrain, wallo-picard, contrastant avec le déclin progressif en Lorraine, en Picardie et ailleurs, résultera au XIX^e siècle *d'une certaine idée* de la Wallonie (le mot date de 1844), qui rayonne de l'ancienne principauté en direction des provinces voisines, à l'abri d'une frontière administrative au sud, linguistique au nord.

La sagesse populaire, jamais en peine de dictons, propose concurremment « L'amour est aveugle » et « Qui aime bien châtie bien ». Chez Maurice Piron, l'affection est lucide, la sanction du laisser-aller impitoyable. Le wallon ne lui paraît pas constituer un gage suffisant de qualité. Il dénonce le style pompier, la niaiserie des thèmes, les caractères humains stéréotypés (vieil oncle jovial, amoureux transi, ménagère bourrue au cœur d'or...), l'autosatisfaction des auteurs, le lyrisme à trois sous, la mièvrerie, les larmoiements — le « lèyîz-m'plorisme », dit-il, ou la « tinrûlisté ». Écoutez-le : « Il est un mot dans ce *dolce stil nuovo*, dont l'emploi spontané m'a toujours frappé : *tinrûle*. C'est-à-dire « tendre », mais avec quelque chose de douceâtre, de mou, de sensible. Avec *tinrûle*, vous avez tout ensemble le sucre d'orge, la moelle de sureau, le cœur de François Remy ! » Et ceci, lapidaire : « Les saules pleureurs (...) n'ont jamais porté de fruits. » Bref, le polémiste pointe l'oreille sous l'universitaire. Le trait, lancé d'une main sûre, est mortel : « Ce que nous appellerons la poésie de Caveau est alors l'expression d'une classe laborieuse, épargnante et antialcoolique qui cherche, dans l'enthousiasme naïf des rimes et des chansons, un dérivatif à la vie de tous les jours », ou : « Son

théâtre social possède la foi qui transporte, à défaut de montagnes, les ouvriers et les patrons (et surtout leurs filles) dans les bras les uns des autres », ou : « ... en distinguant les écrivains wallons, non d'après leur valeur, mais d'après le centre dialectal auquel ils se rattachent, on se condamne à isoler chaque groupe (...). À ce jeu, les *Molons* de Namur, au pays des aveugles, seront toujours rois ».

En contrepartie, quel plaisir d'évoquer une poésie « peu expansive, ennemie des longueurs, des développements et des effets », la « densité » et la « richesse (...) construite en profondeur » de telle pièce dramatique. Ces oasis sont invariablement (je cite, car vous pourriez suspecter un plaidoyer *pro domo*) un « miracle de langage », le sursaut d'une « littérature abandonnée par sa langue ». La sensibilité jusque-là contenue du critique se libère : « Je me défends mal, je l'avoue, de l'émotion qui me gagne, chaque fois que je relis la fin de *O pays dès sabotés* : cette lente descente vers le bonheur calme et vaste, comme une plaine sans fin. »

Parenthèses vite fermées. L'étymologie et la toponymie fourniraient au besoin leurs garde-fous. Rompu à la méthode réaliste des « Wôrter und Sachen », Maurice Piron glane dans les textes qu'il édite les matériaux d'une pléiade d'études consacrées aux noms wallons du singe ou du hanneton, à la colombophilie, aux enseignes, aux « écoute-s'il-pleut » (*Houte-s'i-plôût*) et, la plus célèbre, au *ramponeau* 'sac à café' des ménagères, qui renvoie par les méandres imprévus de la mode à Jean Ramponeaux, cabaretier parisien en vogue, établi sur les hauteurs de la Courtille à la fin de l'ancien régime.

Deuxième courant : Liège et l'Ardenne liégeoise dans l'histoire littéraire.

La patrie, « un mot de patois entendu à l'étranger » ? Maurice Piron préfère se mettre à l'écoute des voyageurs parcourant la « ville aux cent clochers » ou sa banlieue de vergers et de houillères. Pétrarque y devance Mallarmé, Commines ouvre la route à Dumas et la reine Margot à Marguerite Yourcenar.

Depuis le XIV^e siècle où le chroniqueur polygraphe Jean d'Outremeuse attribuait la fondation de Liège aux Troyens orphelins de leur cité incendiée (déjà une « cité ardente » en quelque sorte), les sujets des princes-évêques ont rarement péché par excès d'humilité chrétienne. Louis Guichardin constate en 1567 : « Les

Liégeois disent (...) qu'ils ont en leur pays (...) trois choses excellentes, asçavoir pain meilleur que pain, fer plus dur que fer et feu plus chault que feu. »

Mon éminent prédécesseur n'avait nul motif de se singulariser à cet égard. Reprenant au *Dictionnaire d'Oxford* la définition de *Walloon* dont Shakespaere aurait pu — ou dû — s'inspirer (« ... les peuples de cette partie des Pays-Bas qui avoisinent la France : ils se distinguent des autres par l'emploi de la langue française et, en outre, ils sont plus courageux et moins obtus que le reste »), il conclut négligemment : « Dont acte. » Il goûte en connaisseur le parallèle que trace entre Paris et Liège un Arrageois du grand siècle, Philippe de Hurges, et recueille les avis convergents de divers écrivains romantiques. Désiré Nisard (1835) : « C'est la France, légèrement altérée dans sa physionomie, mais c'est toujours la France ». Nerval (1840) : « Je quitte Liège avec regret, car Liège, c'est encore la France, et quand on se dirige de là vers le Brabant, il semble qu'on avance d'heure en heure vers le froid et vers la nuit. » Michelet (1844) : « On avait beau dire à Liège, qu'elle était allemande et du cercle de Westphalie, elle n'en voulait rien croire. Elle laissait sa Meuse descendre aux Pays-Bas ; elle, sa tendance était de remonter (...). Quoi de plus français que ce pays wallon ? »

D'autres pèlerins se révèlent moins bienveillants : « ... cette ville toute française (ou croyant l'être) ! » (Verlaine) ; « Liège. - Le palais des princes-évêques. - Ivrognerie. - Caves. Grandes prétentions à l'esprit français » (Baudelaire) ; Michel Jolivet (1783) : « Leur seule ambition est d'imiter les Français (...). Ils ont l'horrible prétention de croire qu'eux seuls possèdent le bon Bourgogne et nous mettent continuellement à la question. » De cette dernière allégation, l'Allemand Georg Forster (1790) livrera une clef : « ... on se procure ici, à très-bon-compte, le bourgogne et le champagne, et les mauvaises langues disent que la cause de ce bas prix n'est pas le transport du vin par la Meuse, mais le talent des Liégeois à fabriquer ces crus français en n'employant que le jus de leurs raisins. »

Quelques dissonances n'émeuvent guère un francophile. Maurice Piron savait les Wallons et les Français trop ressemblants pour qu'ils se ménagent. Après tout, ses concitoyens n'avaient épargné, eux, ni le « professeur ordinaire de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège » Sainte-Beuve, ni Wilhelm de Kostrowitski-Guillaume Apollinaire, déménageant à la cloche de bois d'un hôtel

de Stavelot en serrant dans ses bagages, outre une note impayée, le souvenir de « la maclotte qui sautille ». La visite au *Pays de Liège* (1980) s'achève sur deux vers de Lucie Delarue-Maldrus, significativement sortis de l'ordre chronologique : « Pays wallons, pays wallons, petites Frances, / N'oubliez pas de qui vous êtes les enfants... »

Du récit au mythe ou, comme on voudra, de la politique à la stratégie, le cheval Bayard emportant « le long de l'autoroute Paris-Liège-Cologne » (sic) Renaud, Alard, Guichard et Richard (*La légende des Quatre fils Aymon* : 1946, 1951, 1955) préfigurerait bien certain « train à grande vitesse » ; fabuleux emblème pour les défenseurs du tracé méridional ! Et Maurice Piron dévide, si j'ose dire, le fil qui mène leur persécuteur Charlemagne au répertoire des marionnettes et à Tchanchès (1950 : *Histoire d'un type populaire : Tchanchès et son évolution dans la tradition liégeoise*). Héritière, ainsi, de l'épopée carolingienne, Liège devait en compensation léguer au monde un fils prodigue, Georges Simenon : *L'univers de Simenon* (1983) consacre *Pedigree* « le plus grand roman que Liège ait jamais inspiré » et postule une « imprégnation liégeoise subtilement diffuse » à travers l'œuvre cosmopolite. *Arnica patria stabulensis sed magis arnica veritas ?* Chauvinisme ou vérité ? Laissons aux experts le soin de trancher.

Plus que Liège, le français usuel des Liégeois avait suscité des appréciations contradictoires. D'aucuns le jugent disparate, « étrange et corrompu » (Guichardin, 1567), truffé de wallonismes, brassant les germanismes et les flandricismes (témoignage de Forster, 1790). Gérard de Nerval admire à l'opposé « qu'à sept ou huit lieues de la frontière prussienne, on rencontre (...) une province où le français se parle beaucoup mieux que dans la plupart des nôtres ».

Maurice Piron systématisera l'enquête et l'étendra à toute la Belgique romane, dont Bruxelles, ce « point sur le *i* de la Romania ». Troisième axe de recherches.

À vrai dire, les ukases des « amateurs de beau langage » irritent le linguiste professionnel. Notre vocation est d'observer, de décrire, si possible de comprendre, d'expliquer et de justifier. La notion de « faute » nous reste aussi opaque que celle de « monstre » à un biologiste. Le « belgicisme », loin de choquer, expose à nos yeux captivés de subtils mécanismes. Pourquoi évincer *assez bien* quantitatif au

profit de son quasi-synonyme *pas mal* ? Quelle raison d'excommunier *entièreté* en absolvant *pureté* ? De condamner la métonymie dans *friture*, non dans *café* (ou à rebours de prôner *friterie* en accablant *caféterie*) ? D'épingler ici une image, là une ellipse ? Etc. Les gens s'y trompent, nous cuisinent sur le sexe des navires (*le France, le Normandie...*), l'accord du participe et l'orthographe de *chrysanthème*. En panne de réponse ou, pire, incapables d'indignation, on nous considère de l'air soupçonneux du bourgeois avisant un multimillionnaire marxiste.

Je mentirais en prétendant que Maurice Piron a complètement dépouillé le vieil homme à fêrûle, mais bridé, refoulé, assagi : « Ce n'est qu'au terme d'une information objective (...) que le point de vue normatif interviendra, qu'on saura ce qu'il faut combattre, ce qui peut être toléré, ce qui doit être préservé ou encouragé » (*Pour un inventaire général des « usances » de la francophonie*, 1975). Le wallon et le français régional lui ont appris la saveur des différences. Il prospecte le terroir, admet les doublures puisées au patrimoine pourvu qu'un vocable « motivé » concurrence une expression neutre (que la belge *farde*, par exemple, dérivée du gascon *harde*, se substitue à la polyvalente *chemise* : « Fouillez ma chemise », ordonnait une ambassadrice française à son secrétaire interloqué...), enregistre les innovations du Québec, de l'Île Maurice ou de la Louisiane, déploie l'éventail du bon usage, stigmatise le « purisme appauvrissant », le discours « triste qui sent l'école et l'amidon ». *Le français sera-t-il « croquant » ou « croqué »* (1975) ? Plutôt que de châtier d'un seul coup la langue et ses utilisateurs, les grammairiens-gendarmes s'emploieraient mieux à réconcilier la « francité » avec la « francophonie » (1970 : *Francophonie et francité*).

Le recueil *Aspects et profil de la culture romane en Belgique* (1979) — couronné, soit dit incidemment, du premier prix littéraire du Conseil culturel de la Communauté française — plaide dans la foulée la réunion des littératures francophones cadettes à la grande sœur de France. Touchant la Belgique, Maurice Piron refuse un idiome expurgé, exsangue (ou son repoussoir, la préciosité, les « chantourneries » verbales, le « macaque flamboyant »), et des lettres marginalisées : la *peau de chagrin des Belges*, somme toute.

Mesdames, Messieurs, mes chers confrères,

Parlerons-nous enfin de l'homme ? J'ai peu connu — et mal — Maurice Piron, à quel titre le ferais-je ? Par le biais de ses travaux ? Nous en avons pris ensemble une vue cavalière : l'analyste de Nerval, de Verlaine, de Verhaeren, d'Apollinaire... le technicien de la réforme des humanités et du premier cycle universitaire réclament aussi l'attention.

Tentons néanmoins la gageure. D'un pôle à l'autre des écrits, la permanence d'une idée, du style, et la cohésion des deux sont frappantes.

Le *leit-motiv* surgit dès 1935 sous la plume du candidat romaniste, saluant, à vingt et un ans, « le primat de la pensée française, uni à la vitalité des dialectes locaux ».

Pour l'emballage, un ton brillant, incisif. Ce Piron-là, n'en déplaît à son homonyme Alexis, avait « de l'esprit comme quarante » et la dent dure. Il résiste difficilement à un bon mot (d'une production contemporaine un brin prolixe, « elle tient une place », concède-t-il, « ou plutôt, elle tient de la place »), voire au calembour : « Chagrin d'amour, que de *rimes* on commet en ton nom ! » Mais les sentences font mouche : « À quoi bon se déguiser en loup si c'est pour bêler avec les moutons ? » ; et encore : « Les Flamands et les Wallons n'ont en commun que les défauts qu'on prête aux Belges. »

Au bout du compte, un moraliste transparait. Son « petit lexique à la manière de quelques-uns et à l'usage de quelques autres » définit la *sagesse* : « Médaille qu'on mérite avec l'âge ; la face s'appelle sérénité et le revers, résignation. » Songeait-il alors au faible écho que soulèvent en France les aspirations wallonnes, à propos desquelles la brochure *Une autonomie culturelle, pour quoi faire ?* (1972) notait : « Car il ne s'agit pas seulement de convaincre la rue de la Loi (...) ; il faudra surtout convaincre la rue de Grenelle et (...) le Quai d'Orsay. Reconnaissons ici, à la décharge de nos dirigeants, qu'en fait d'inappétence, une certaine Belgique trouve en une certaine France un partenaire à sa hauteur... » ? On se lasse d'aimer à sens unique.

Peut-être Maurice Piron a-t-il imprimé en filigrane de la *Carte d'identité* des Wallons destinée à l'ouvrage collectif *L'Europe et ses populations* (La Haye, 1978), son portrait le moins masqué, quoique dans l'attitude des anciens donateurs, pieusement agenouillé au bas du tableau :

Au premier plan [de l'originalité wallonne], on mettra un individualisme foncier, qui (...) s'enracine dans une longue expérience de la liberté. Le Wallon (...), de nature complexe, (...) allie sans contradiction l'esprit d'initiative à un comportement de velléitaire. Prompt à s'enthousiasmer, il n'en cultive pas moins la pudeur de ses émotions ; d'un autre côté, son sens inné de la mesure le conduirait aisément au refus de la grandeur. Certaine tendance à la hâblerie est toujours tempérée chez lui par l'ironie et un scepticisme vigilant. (...) Son intelligence, plus fine que profonde, aiguise un esprit critique qui s'exerce volontiers de façon négative. Pourtant, lorsqu'il renonce à s'épuiser en rivalités intestines, le génie wallon développe de multiples ressources...

Professeur émérite en 1976, Maurice Piron s'était retiré dans sa maison d'Embourg, près de Liège. Le 21 juillet 1985, la maladie le terrassait en plein travail.

La vaste bibliothèque a été gardée en l'état. Partout des livres, les plus consultés — Grevisse, Hanse — à portée de la main. Sur le bureau, un article inachevé et les quatre strophes d'un poème manuscrit *Prière à la liberté*. Discrètement rajoutée, une photographie : sourire mince, regard malicieux. On a l'impression de visiter un ami.

La destinée du philologue, cet artisan, est sans doute obscure en comparaison de l'artiste-créateur. N'empêche, en redescendant ce jour-là vers la vallée de l'Ourthe, face au paysage immuable, j'ai pensé : « ... une belle vie d'homme. »

Copyright © 1987 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer ce discours :

Marc Wilmet, *Réception de Marc Wilmet. Séance publique du 14 mars 1987* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1987. Disponible sur : <www.arlfb.be>